

**Zeitschrift:** Zeitschrift für schweizerische Geschichte = Revue d'histoire suisse  
**Band:** 7 (1927)  
**Heft:** 1

### **Buchbesprechung**

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Besprechungen — Comptes rendus.

JACOB WACKERNAGEL, *Städtische Schuldscheine als Zahlungsmittel im 13. Jahrhundert. Untersuchungen zur Geschichte des öffentlichen Kredits von Mailand und Como.* Druck von W. Kohlhammer, Stuttgart 1924, 32 S.

Die beständigen Kriege der oberitalienischen Städte im 13. Jahrhundert brachten auch Mailand und Como in finanzielle Bedrängnisse und bewirkten, daß sie ihren gesteigerten Finanzbedarf auf dem Wege des Kredits decken mußten. Die Form der Geldbeschaffung erfolgte auf dem Wege eigentlicher Anleihen. Meist handelte es sich hierbei um Zwangsanleihen als Auflage, welche nach den Steuerkatastern berechnet wurden. Es wurden dafür Schuldanteile, *carta debiti communis*, ausgegeben, welche meist zinslos waren. Die comaskischen Schuldscheine aus dem Jahre 1208 jedoch warfen einen Zins von 10 % ab. Die Städte sollten diese Anleihen allmählich wieder zurückzahlen. 1248 wurde in Mailand ein Amortisationsplan errichtet, wonach innert 64 Jahren die Schulden getilgt sein sollten. Das Geld hierfür wurde durch besondere Steuermaßnahmen eingetrieben; aber der Beschluß blieb auf dem Papier, denn statt der Rückzahlungen erfolgten neue Anleihen. Ähnlich ging es auch in Como. Um die in diesen Anleihen investierten Werte dem Handel und Wandel nicht zu entziehen, wurden diese *cartae* mit verschiedenen wirtschaftlichen Funktionen ausgerüstet. Sie wurden fungibel erklärt und erhielten damit den Charakter eines gesetzlichen Zahlungsmittels. Der Inhaber solcher Scheine hatte noch weitere Vorteile: Gutgläubig erworbene *cartae* konnten nicht mehr vindiziert werden weder vom Bestohlenen noch vom Pfandgläubiger. In Como durfte der Zahlungsunfähige seine Schulden mit solchen Staatspapieren zum Nennwerte tilgen; aushingebene Sachwerte konnte er innert bestimmter Frist mit solchen Titeln wieder einlösen. In Mailand gingen die Bestimmungen nicht so weit, indem der Gläubiger zur Übernahme von Staatsobligationen nicht gezwungen werden konnte; hingegen waren die Schulden, zu deren Bezahlung der Schuldner *cartae* anbot, einstweilen gestundet, sofern der Gläubiger diese Titel nicht zum Nennwerte entgegennahm. Durch solche Maßnahmen wurde die wirtschaftliche Bedeutung und insbesondere der Kurs dieser Titel gehoben.

Der Charakter des gesetzlichen Zahlungsmittels der *cartae* wurde jedoch in den beiden genannten Städten, sowie in anderen oberitalienischen Kommunen seit der Mitte des 13. Jahrhunderts durch die Metallgeldklausel durchbrochen, indem in den Verträgen öfters die Bestimmung aufgenommen

wurde, daß in klingender Münze, pecunia numerata, resp. in Sachwerten zu zahlen sei.

Die Arbeit von Wackernagel ist bei ihrer kurzen Fassung sehr reichhaltig. Das verwertete Urkundenmaterial aus den Archiven Mailand und Como ist im Text und in einem Anhang teilweise abgedruckt und bildet für die Ausführungen wertvolle Belege.

Schaffhausen.

Fritz Rippmann.

HEKTOR AMMANN, *Die Zurzacher Messen im Mittelalter*. Separatabdruck aus dem Taschenbuch des Kantons Aargau für das Jahr 1923. Aarau, 1923, H. R. Sauerländer & Co. 154 Seiten und 3 Karten.

Die systematische Durchforschung der Notariatsprotokolle Freiburgs im Uechtland, sowie des Basler Gerichtsarchivs hat dem Verfasser so reiche Funde eingetragen, daß es sich rechtfertigt, das Thema der Zurzacher Messen im Vergleich zu der vor 30 Jahren erschienenen Studie des aargauischen Staatsarchivars Dr. Herzog auf einer breiteren Basis zu behandeln.

Das wirtschaftlich aufstrebende Oberdeutschland empfand bei dem kostspieligen und mit Gefahren verbundenen Besuch der Frankfurter, Nördlinger und Genfer Messen den Mangel eines zentral gelegenen Austauschplatzes. Die mittelalterliche Vorherrschaft der Wasserstraßen für schwere Massengüter mußte für die Wahl des oberrheinischen Meßplatzes um so ausschlaggebender sein, als die hydrographische Pforte bei Windisch zugleich den Anschluß an die Schifffahrtssysteme der Limmat, Reuß, Aare und deren Abzweigungen, der Saane und Zihl, vermittelte. Daß vollends der Verenamarkt des Wallfahrtsortes Zurzach den Konkurrenzmarkt der Bäderstadt und des Durchgangspunktes der West-Oststraße, Baden, weit zu überflügeln vermochte, erklärt sich wohl in erster Linie durch die vorteilhafte Lage in der Nähe des Zusammenflusses von Aare und Rhein. Das Jahr 1408 leitet durch die Verlängerung der Meßdauer von einem Tag auf drei Tage die Blütezeit Zurzachs ein.

Der Abschnitt über das Einzugsgebiet, das sich auf der instruktiven Kartenbeilage von Nürnberg bis Genf, von Straßburg bis zu den Alpen verfolgen läßt, bildet ohne Zweifel die anregendste und wertvollste Partie der Arbeit; begnügt sich doch der Verfasser nicht mit der geographischen Eingliederung der einzelnen Orte in die verschiedenen Schifffahrts- und Landrouten. Er skizziert uns auch die einzelnen Stadttypen vom volkreichen Straßburg bis zu den aargauischen Zwergstädtchen Aarau, Bremgarten, Brugg, Kaiserstuhl, Klingnau, Lenzburg und Mellingen und schafft sich durch dieses methodologisch außerordentlich anziehende Verfahren eine solide Grundlage für die Aufrollung der Frage, welcher Anteil den verschiedenen Wirtschaftszentren am Marktleben Zurzachs zukommt.

Für die ausgesprochene Industriestadt Freiburg im Uechtland boten die Zurzacher Messen nicht nur einen vortrefflichen Absatz ihrer Leder- und Tuchprodukte; sie waren ebenso beliebt als Zahlungstermin zur Rege-

lung auf Kredit geschlossener Geldgeschäfte. Zurzach bedeutete gegenüber den weit entfernten Messen aber auch für die Handwerkerstädte Basel, Bern, Luzern, Schaffhausen, Solothurn und Zürich einen offensichtlichen Gewinn, da dem Handwerker für den Einkauf des Rohstoffes und den Absatz der Erzeugnisse nur wenig Zeit zur Verfügung stand. Die Bewohner der aargauischen Kleinstädtchen vollends zählten zu den eifrigsten Besuchern, da sie dort ihren gesamten Bedarf zu decken vermochten.

Die den einzelnen Städtecharakteristiken beigefügten Bevölkerungszahlen dürften fast durchwegs dem richtigen Stand entsprechen; jedenfalls sind sie mit Ausnahme Zürichs nicht zu hoch gegriffen, wenn es auch wünschenswert wäre, bei einer ähnlichen Gelegenheit, die Art der Ermittlung der Resultate etwas zu beleuchten.

Mag mit der Zeit noch hier und dort manch wertvoller Beitrag zur Geschichte der Zurzacher Messen ans Licht dringen, so bleibt Ammanns Arbeit doch das Verdienst einer trefflichen Einführung in die Probleme der schweizerischen Wirtschaftsgeschichte.

Zürich.

Werner Schnyder.

HERMANN BÜCHI, *Vorgeschichte der helvetischen Revolution mit besonderer Berücksichtigung des Kantons Solothurn*. I. Teil: *Die Schweiz in den Jahren 1789 — 1798*. Soleure, 1925, Buchdruckerei Gaßmann, A.-G. V — 622 p. in 8°.

Voici bientôt deux ans que j'ai sur ma table de travail ce volume dont, à sa publication, j'ai fort imprudemment accepté de rendre compte ici. Je ne saurais justifier mon retard, dû à la fois à mon désir de lire avec toute l'attention qu'il mérite ce gros ouvrage et à mon incapacité, avant ces vacances de Pâques, de trouver le temps qu'il aurait fallu pour cela. Je m'en excuse humblement auprès de l'auteur et de son éditeur. Mais je les prie amicalement de bien vouloir m'accorder le bénéfice de circonstances très atténuantes et de reconnaître que ce retard ne m'est pas seul imputable.

Consacrer 620 pages de texte serré à moins de dix ans d'histoire suisse, répartir sa matière en sept chapitres sans en-têtes ni subdivisions, l'exposer en alinéas dont la longueur dépasse en général la page de cinquante lignes, s'interdire tout détail pittoresque et toute étude psychologique, renoncer à toute vue d'ensemble et à toute synthèse, c'est assurément demander au lecteur contemporain un effort presque surhumain.

Ce n'est certes pas que cet effort soit stérile. Bien au contraire. La narration de M. Büchi est d'un grand intérêt et d'une clarté parfaite. Comme, de plus, elle s'appuie sur une documentation extrêmement abondante, admirablement mise en oeuvre et utilisée avec intelligence et discernement, on se sent à très bonne école historique aux pieds de ce maître érudit, consciencieux et d'une impartialité digne de tous éloges. Pourquoi donc, malgré cela, les heures de classe paraissent-elles parfois si longues auprès de lui?

C'est tout d'abord, bien entendu, parce que son programme d'études est terriblement chargé. La Suisse est un fort petit pays et dix ans ce n'est qu'un instant au cours de son histoire séculaire. Mais lorsqu'on promène sa loupe sur presque tous les cantons et lorsqu'on note mois par mois et souvent même semaine par semaine, tout ce que l'on découvre, on en arrive fatalement à écrire une très longue histoire.

M. Büchi semble avoir voulu appliquer à une période presque contemporaine, où la documentation inédite et publiée est particulièrement riche, la méthode de recherche qui s'impose au médiéviste, obligé de reconstruire un pan de réalité à l'aide de matériaux très fragmentaires. Comme il l'annonce dans sa préface, il a eu l'ambition d'épuiser au moins la documentation imprimée de son sujet. Il a incontestablement été fort loin dans cette voie, mais il sera permis à l'auteur de deux ouvrages qu'il n'a pas cités, d'observer qu'il est, hélas! moins aisé d'épuiser la documentation relative à la fin du dix-huitième siècle helvétique que les loisirs du lecteur du début du vingtième!

M. Büchi, ainsi qu'il nous en informe dans sa préface, fut en 1920 chargé par les autorités du canton de Soleure de rédiger une histoire de ce canton depuis l'année 1789. Ce qu'il a fait dans le volume que nous annonçons, premier fruit de cette mission, c'est assurément tout autre chose. C'est à la fois beaucoup plus et beaucoup moins. C'est beaucoup plus, car, dans son exposé sinon dans le titre général de l'ouvrage, Soleure ne tient que la place qui lui revient en raison de son importance au sein de l'ancienne Confédération. Mais c'est beaucoup moins, aussi car, ainsi que l'indique le sous-titre de ce premier volume, le récit, qui débute en 1789, s'arrête à l'invasion française en 1798. C'est moins aussi, car il ne s'agit pas tant d'une histoire complète de la Suisse à la fin du dix-huitième siècle, comme ce sous-titre paraît l'annoncer, que d'une étude extrêmement minutieuse, il est vrai, de ses relations extérieures et surtout de sa neutralité.

Les causes de la Révolution helvétique sont de deux ordres: interne et externe. Le bouleversement de 1798 s'est produit, d'une part parce que l'armature politique du pays ne correspondait plus à sa structure économique et sociale. D'autre part, il s'est manifestement produit aussi sous la pression de l'exemple et de l'intervention de l'étranger. C'est essentiellement à ce second aspect du phénomène, à la fois le plus facile à saisir et le plus riche en incidents dramatiques, que s'est attaché M. Büchi. De propos délibéré, il n'a touché qu'incidemment au premier. C'est donc en vain que le lecteur chercherait dans ces 620 pages un exposé de la vie économique, du mouvement des idées, de la société ou du droit constitutionnel sous l'ancien régime helvétique.

Cette observation n'impliquerait, de ma part, une critique de l'ouvrage de M. Büchi que s'il avait entendu nous fournir une explication complète des événements de 1798. Or, il n'en est rien. Notre auteur est chroniqueur

politique et n'a pas voulu être autre chose. Sa méthode essentiellement narrative tend bien moins à faire comprendre qu'à faire connaître.

Ce que l'ouvrage perd ainsi en intérêt pour les lecteurs ordinaires, il le gagne en valeur pour les spécialistes. Ces derniers, en effet, sont toujours et fort légitimement portés à se défier des exposés historiques destinées à servir de trame à une démonstration, si plausible qu'elle puisse être. L'esprit philosophique s'exercera donc d'autant plus librement et plus utilement sur les faits présentés par M. Büchi, qu'il y est moins expressément sollicité. Comme en outre son long récit est manifestement une oeuvre de bonne foi autant que de très savante érudition, c'est avec une entière confiance qu'on tiendra pour acquis les résultats de ses recherches. Si le pont qui doit permettre aux historiens de pénétrer dans la citadelle de la Révolution helvétique n'est pas encore définitivement achevé, l'un de ses deux piliers tout au moins, solidement construit, repose désormais sur des fondements qui paraissent vraiment inébranlables. Grâce à M. Büchi en effet, l'étude de l'action du facteur extérieur dans la Révolution de 1798 est aujourd'hui déterminée avec toute la précision et toute la certitude désirables.

Est-ce à dire que ses conclusions, ou plutôt ses constatations ne provoqueront aucune contradiction? Je n'oserais l'affirmer. Si elles satisfont pleinement l'esprit critique des savants, elles sont certes de nature à attrister fort ceux qui demandent avant tout à l'histoire nationale d'exalter leur amour du pays au contact de ses gloires. Mais à vouloir flatter le patriotisme de tels lecteurs, l'historien de la fin de l'ancien régime helvétique devrait faire un effort d'imagination difficilement compatible avec les exigences de la recherche positive.

Pauvre pays, à la vérité, que le nôtre lorsque éclata la Révolution française! Eût-il été fort et fier, eût-il été conscient et heureux de son unité nationale, qu'il n'eût probablement pas échappé davantage à la tourmente européenne. Celle-ci en effet, n'épargna pas de bien plus puissants que lui. Mais au moins eût-il subi avec dignité l'éclipse sans doute inévitable de son indépendance. Au lieu de cela, nulle grandeur, nulle cohésion, nulle discipline nationales. Partout des divisions intestines de toutes sortes — rivalités jalouses entre cantons, méfiances entre classes, animosités entre personnes. Et toutes ces défaillances et toutes ces mesquineries étalées aux yeux de l'étranger, non seulement par ceux qui se mettaient ouvertement à son service et qui, en d'autres temps, eussent passé pour de vulgaires traîtres, mais même par les premiers magistrats des principales Républiques helvétiques, réduits et résignés à implorer l'appui des diplomates accrédités auprès d'eux contre la malveillance de leurs propres compatriotes autant que contre les hostilités du dehors.

Tout cela M. Büchi nous le montre, simplement, franchement, honnêtement, sans aucun parti pris ni de dénigrement ni d'apologie. Rien de tout cela n'est nouveau et on voudrait penser que tout cela fut le propre

d'une époque définitivement abolie. Mais à voir cette désolante image de son pays se refléter jour après jour dans les rapports des diplomates accrédités en Suisse, rapports qui constituent la principale source de notre auteur, on en vient à se demander non pourquoi l'ancienne Suisse s'est subitement écroulée en 1798, mais comment elle avait pu se maintenir pendant des siècles auparavant et comment elle a pu se reconstituer après l'orage révolutionnaire. A cette question, que M. Büchi ne se pose jamais expressément, pas plus que tant d'autres problèmes intéressants que suggère son récit, il répond cependant implicitement par sa narration même.

De toutes les méfiances dont les Suisses étaient animés, la plus profonde et la plus universelle était la méfiance de l'étranger. Cette attitude d'un petit peuple, fort à l'étroit déjà dans ses vallées alpestres et dans ses plaines accidentées, lui était dictée par son sens inné d'indépendance locale, par son expérience séculaire et par la conscience de sa propre faiblesse. C'est elle qui inspirait, bien avant la lettre des traités, la pratique de la neutralité politique.

C'est incontestablement cette neutralité qui sauva la Suisse avant et après la tourmente révolutionnaire. Elle a protégé efficacement notre pays, tant qu'elle était conforme à l'intérêt de ses voisins, c'est-à-dire tant que ceux-ci se trouvaient entre eux en état de relatif équilibre. Aussi est-ce autour de cette neutralité, de son principe et de ses modalités que se livra de 1789 à 1798 la bataille dont M. Büchi nous retrace les péripéties. Que les deux partis qui se disputaient le pouvoir en Suisse et surtout à Berne aient manqué d'impartialité et de rigueur dans l'observation de la neutralité, qu'ils en aient l'un et l'autre faussé l'application au gré de leurs sympathies ou plutôt de leurs antipathies divergentes et qu'ils n'aient été d'accord que pour en faire varier les complaisances selon les aspects changeants de la situation stratégique à la frontière, c'est ce que l'on savait déjà. Mais que dans cette lutte l'avoyé Steiger et ses amis aient pris sensiblement plus de liberté que leurs adversaires avec la vertu toujours chancelante de cette déesse tutélaire de la Suisse, c'est ce que M. Büchi nous a montré avec plus de netteté que ses prédécesseurs et c'est ce que d'aucuns auront sans doute de la peine à lui pardonner.

Peut-être, d'autre part, notre génération est-elle particulièrement bien placée pour en saisir la raison. La neutralité politique n'est jamais glorieuse, mais elle est parfaitement honorable lorsqu'elle commande de tenir la balance égale entre deux belligérants paraissant animés des mêmes cupidités ou de ressentiments comparables. Elle n'est moralement humiliante que pour celui qui voit dans l'un d'eux le défenseur du droit violé et dans l'autre l'incarnation de la brutalité injuste. Or, pour l'avoyé Steiger et pour ses amis, la France révolutionnaire, dressée en face de la coalition européenne, c'était le génie du mal aux prises avec les champions de la justice et l'ordre légitime. Comment s'étonner dès lors que les obligations de la neutralité leur aient paru plus intolérables qu'à leurs

adversaires, francophiles soit par sympathie instinctive, soit par désir de réformes intérieures ou simplement indifférents au conflit extérieur?

Les réserves que nous avons cru devoir formuler au sujet de l'ouvrage de M. Büchi n'enlèvent rien à son très rare mérite. Nous tenons à le souligner en terminant. A notre époque haletante, trop propice et trop indulgente à la production hâtive, aux généralisations superficielles et aux assertions passionnées, la patience du savant professeur de Soleure son scrupule d'exactitude et sa sereine impartialité appellent en effet des éloges particuliers. Si les dimensions et la forme de son ouvrage risquent de limiter le nombre de ses lecteurs, aucun de ceux dont les loisirs leur auront permis de le suivre jusqu'au bout, à travers le labyrinthe des pourparlers, des correspondances et des démarches dont il rend compte avec autant de clarté que de fidélité, ne regrettera les jours et les nuits consacrés à ce laborieux mais très fructueux voyage.

Genève.

William E. Rappard.

BLÖSCH, HANS. *Samuel Engel, ein Berner Bibliophile des 18. Jahrhunderts.* Bern 1925, Paul Haupt.

Untersuchungen über bibliophile Themata scheitern oft an der Klippe, daß sie nur einen catalogue raisonné von Büchertiteln bieten. Hans Blösch in seiner Studie über Samuel Engel ist dieser Versuchung nicht erlegen und hat eine sehr hübsche Darstellung vom Leben und Sammeln des Veters von Albrecht von Haller geboten. Im Wesentlichen beschränkt er sich natürlich auf Engels Tätigkeit als Oberbibliothekar der Stadtbibliothek Bern, welches Amt dieser von 1736—1748 inne hatte. Er erwarb sich da große Verdienste um die materielle und ideelle Hebung der Bibliothek und seine Liebe für Bücher verleitete ihn dann immer mehr, bedeutende Anschaffungen auf eigene Rechnung zu machen. Er hegte dabei die Hoffnung, die Bibliothek würde diese Werke später übernehmen. Da sein aufklärerischer Geschmack aber hauptsächlich an atheistischen und polemischen Werken Gefallen fand, wurden die Bücher von der geistlichen Aufsichtsbehörde zurückgewiesen und da Engel ein allzu großes Kapital in ihnen angelegt hatte, sah er sich schließlich genötigt, seine Schätze zu veräußern. Heute sind die Bände in Dresden. Blösch versuchte, die Inkunabeln nach Hain ungefähr zu bestimmen und so ist das Büchlein für den Kulturhistoriker und den Bibliophilen gleich schätzenswert. Da es von der Schweizerischen bibliophilen Gesellschaft herausgegeben wurde, versteht sich die vollendete buchtechnische Ausführung von selbst.

St. Gallen.

Rudolf Honegger.

MR. ET MME. DE SÉVERY. *Madame de Corcelles et ses amis.* Avec une introduction de F. Roger-Cornaz. Lausanne, Spes. 168 S. Avec 4 hors-texte et des vignettes.

In der hübsch ausgestatteten Sammlung «Vieille Suisse» erschienen

die inhaltlich nicht gerade interessanten, aber stilistisch feinen Briefe der Madame de Corcelles an ihre Verwandten und Freunde, die von Mr. und Mme de Sévery herausgegeben sind. In einer Einleitung schildert F. Roger-Cornaz in anziehender Weise das Lausanne des 18. Jahrhunderts, vor allem das gesellschaftliche Leben, in dem Louise de Saussure aufwuchs und in dem sie später als Madame de Corcelles eine Rolle spielte.

Winterthur.

Dr. Alice Denzler.

LUIGI BRENTANI. — *Miscellanea storica Ticinese*. — Notizie d'arte, di coltura, di religione, di politica e di curiosità, — con 12 tavole fuori testo. — Volume I. Como, 1926, Arti Grafiche Bari & C.

Luigi Brentani, avocat et professeur, inspecteur des écoles professionnelles du Canton du Tessin, secrétaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Suisse Italienne, est, parmi nos historiens tessinois, l'un des plus consciencieux et des plus érudits. Travailleur infatigable, il a publié, à côté de nombreux livres d'enseignement, tous adoptés dans nos écoles, des ouvrages historiques de premier ordre, comme « La storia artistica della Collegiata di Bellinzona », « La scuola pubblica di Bellinzona dalla fine del 300 alla fine del 500 », « Lugano ed il Ceresio », qui ont le mérite de nous apporter, à grands renforts de textes et de documents tirés de la poussière des Archives, des renseignements jusqu'alors ignorés. Sa connaissance des sources, son sens critique, son esprit de méthode, qui lui font exclure tout verbiage inutile et tout ce qui n'est pas l'analyse minutieuse du texte étudié, joints à sa haute intelligence du passé, nous permettent d'attendre de lui, les oeuvres fondamentales qui nous manquent.

L'ouvrage qu'il nous présente aujourd'hui sous le titre « *Miscellanea storica ticinese* », sera infiniment précieux pour la compréhension de l'histoire tessinoise. Ce gros volume de plus de 400 pages de texte serré, bien imprimé, bien illustré, est le résultat de nombreuses années d'étude des documents de nos Archives, spécialement des Archives de Lugano. Etude minutieuse s'il en fut: chaque note est suivie de la liste des documents généralement inédits d'où elle a pris naissance, de sorte que l'Auteur — qui est pourtant poète — a fait oeuvre rigoureusement scientifique, en ne formulant nulle assertion qui ne soit corroborée par un texte immédiatement contrôlable.

La matière est classée par ordre alphabétique, et l'on en voudrait à Brentani d'avoir choisi cette forme du dictionnaire, où l'on est un peu perdu, si justement ce n'était pas la plus pratique, la seule convenant à ce genre de travail, qui est moins et mieux, tout à la fois, qu'un traité d'histoire, et qui, nécessairement, comptera plusieurs autres volumes.

Une telle richesse de notes et de documents, qui constitueront, à l'achèvement de l'ouvrage, une mine presque inépuisable de laquelle seront bien obligés — et bien heureux — de se servir tous ceux qui s'occupent d'histoire tessinoise, exigeait impérieusement l'ordre alphabétique. Cela

est d'autant plus commode pour le chercheur que le volume possède deux index fort bien faits, qui en facilitent la consultation: celui des chapitres, et celui des lieux, des personnes et des choses dignes de remarque.

La « *Miscellanea Storica Ticinese* » est presque une histoire de l'artisanat au Tessin. A côté de noms déjà connus, et cités par Caffi, Motta, Beltrami etc., il en est d'autres complètement ignorés. Et l'Auteur ne répète jamais simplement ce qui a été dit, mais apporte, ou des renseignements tout à fait nouveaux, ou un supplément d'informations précieuses sur des constructeurs, des maçons, des tailleurs de pierre, des horlogers, des potiers, des fondeurs de cloches, des armuriers, des maîtres de monnaies, etc., etc. Ainsi, comme exemple, la note N. 68 sur la famille des Lobbia de Gandria, qui a apporté à l'art de la construction une contribution trop méconnue. C'est pourtant un Della Lobbia qui fut le principal constructeur du Couvent de Piratello, près d'Imola, qui, aux dires de Cortini, par les proportions, l'ordre, la vérité, n'aurait pas été indigne des meilleurs architectes.

Maîtres d'école, médecins et chirurgiens, peintres et sculpteurs, architectes et ingénieurs, savants, organistes et maîtres de chapelle, etc., etc. sont l'objet d'une foule de notes d'une extraordinaire richesse de détails, toujours suivies de leurs documents respectifs. Brentani relève ainsi de nombreuses erreurs que des savants moins perspicaces avaient laissé s'accréditer. Les renseignements qu'il nous donne sur le peintre Giovanni Antonio de Lecco, qui collabora aux peintures exécutées dans la « Chiesa degli Angioli » à Lugano, complètent fort heureusement ceux un peu trop sommaires fournis par Motta, et publiés par le sénateur Beltrami.

A propos de peintres et de peintures, il est tout à fait ignoré ce document de 1404, pourtant si intéressant, qui nous prouve aujourd'hui qu'il existait à Prato Leventina une petite chapelle ornée de fresques, objets de la vénération des dévots. Elles représentaient un Christ crucifié entouré de saints personnages, et à l'occasion de la réconciliation de l'Eglise et du Cimetière qui eut lieu le 13 juin 1404, l'évêque décréta qu'il serait accordé 40 jours d'indulgence à tous les fidèles qui s'agenouilleraient devant ces images sacrés.

On devra à Brentani une bien précieuse contribution à l'histoire de l'art au Tessin. Ce qu'il nous apprend sur les baptistères, les chapelles, les églises, les couvents, les châteaux, les tours etc., complète et quelquefois corrige, ce que nous en savions. C'est comme si on ajoutait trois ou quatre chapitres aux « *Monumenti artistici* » de Rahn. Il faut lire les notes relatives au château de Lugano, à l'église et au couvent « degli Angioli », à San Lorenzo, et aux autres églises de Lugano, etc.

Ce premier volume s'occupe surtout de Lugano. Aussi les notes abondent-elles sur cette intéressante contrée. D'aucunes sont bien curieuses, comme celle où il est question des accompagnements funèbres: une ordonnance adoptée par le Conseil général de Lugano prescrivait qu'un membre

de chaque famille serait tenu sous peine d'amende d'accompagner jusqu'à leur dernière demeure, la dépouille mortelle des défunts.

Quand, au moyen âge, la peste éclatait à Lugano, on prenait de rigoureuses précautions que n'auraient pas dédaigné nos hygiénistes modernes. Le bourg était clos de barrières et d'épieux, et personne n'y pouvait pénétrer sans avoir préalablement été examiné par des personnes compétentes et de confiance. On imposait de lourdes amendes à ceux qui cherchaient à enfreindre les ordres, et parfois même on les lapidait. Les gardes qui transgressaient leurs devoirs de surveillance étaient sévèrement punis. Tous les citoyens valides étaient réquisitionnés, et il était interdit de déposer le fumier devant les portes et de jeter les ordures par les fenêtres. Toutes ces mesures, édictées par les autorités communales, n'empêchaient pas la vie d'être bien précaire. Les morts eux-mêmes n'étaient pas en sûreté: en 1445, les procureurs du bourg de Lugano proposent à la séance du Conseil général, le 24 avril, qu'on fasse mettre des portes au cimetière de San Lorenzo, parce que de nuit, et même de jour les chiens, les renards et les loups y pénétraient et dévoraient les cadavres. Du reste, en 1500, les loups affamés étaient si féroces, à Lugano, que nul homme, si courageux fût-il, n'eût osé s'aventurer seul hors de sa maison, et que plus de trente créatures furent la proie des fauves.

Egalement intéressantes les notes sur Sommo Lugano, cette localité inconnue de Lugano, sur la Zitata, une ancienne mesure agraire, employée aux XII, XIII, et XIV siècles, et dont nous ne savons presque rien, sur les contrats d'apprentissage, etc., etc., mais je ne puis tout citer. Et je crois en avoir assez dit pour inciter mes collègues de la Société générale suisse d'histoire et toutes les personnes qui s'intéressent aux choses du Tessin à lire l'admirable ouvrage de Luigi Brentani.

En vérité, ce livre ne devrait manquer dans la bibliothèque d'aucun historien suisse, ni dans aucune bibliothèque publique.

Les terres tessinoises sont encore insuffisamment étudiées, alors que, dans l'intérêt de notre pays lui-même, elles gagneraient à l'être toujours davantage. Il faut donc remercier Brentani de nous avoir fourni sur elles une si riche documentation, un si précieux instrument d'étude. Il a bien mérité du Tessin, et de la Société générale suisse d'histoire.

Bellinzona.

Prof. L. Chazai,  
Archiviste d'Etat.